

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2010

Troisième session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le dix août deux mille dix à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{me} Ginette Beaumier

MM. Denis Coutu
 Michel Gagnon
 Michel Morin

Aussi présent :

M. Guy Baril, directeur général

ABSENCES

Sont absents :

M^{mes} Judith Corriveau
 Lyne Doyon
 Chantal Poliquin

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Denis Coutu. Il est 19 h 30.

La secrétaire générale étant absente, le directeur général agit pour et en son nom.

HUIS CLOS

CE-1253-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE l'assemblée siège à huis clos.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 35.

Le directeur général quitte le comité exécutif, il est 19 h 38.



Évaluation de la direction générale

Les membres du comité présents procèdent à leurs travaux portant sur l'évaluation du directeur général.

Le directeur général réintègre le huis clos, il est 20 h 32.

Monsieur Michel Gagnon présente au noms des membres du comité exécutif les résultats de l'évaluation du directeur général. Le président du comité exécutif, monsieur Denis Coutu, commente lesdits résultats et fait part de la recommandation à transmettre au conseil des commissaires. Par la suite, les autres membres du comité exécutif font part de leur appréciation générale.

**LEVÉE DU
HUIS CLOS**

CE-1254-10
Michel Gagnon,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

**ÉVALUATION DE
LA DIRECTION
GÉNÉRALE**

CE-1255-10

CONSIDÉRANT l'évaluation faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE les attentes vis-à-vis la direction
générales ont été rencontrées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Ginette Beaumier,

QUE le comité exécutif recommande au conseil des
commissaires une évaluation positive du travail effectué par le directeur général.

ADOPTÉE.

**LEVÉE DE LA
SÉANCE**

CE-1256-10
Michel Morin,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 48.

Denis Coutu, président

Guy Baril, directeur général
pour Lucie Côté, secrétaire générale